



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2009 KONTSEILUKO BILKURAREN BILDUMA EKAINAREN 30 EKOA

REHABILITATION TRINQUET

- Travaux supplémentaires

Monsieur le Maire expose que des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires suite à diverses décisions et résultats de bureau de contrôle. Ainsi, la profondeur et la consistance des fondations supportant les gradins doit être revue, le tambour latéral entièrement refait pour être en adéquation avec l'aire de jeux, revue également la chape du sol de l'aire de jeux, et l'issue de secours du 1^{er} étage modifiée. D'après une première estimation, la plus value serait de près de 42 000 €HT.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la nécessité de ces travaux et permet la poursuite de ces prestations.

- Avenant n° 1 au contrat de maîtrise d'oeuvre

M. le Maire a rappelé le contrat de maîtrise d'œuvre, signé en décembre 2005 avec le cabinet d'architecture J. Leccia, basé sur un coût prévisionnel de travaux de 450 000 €HT. Or, ce coût prévisionnel a été modifié suite à l'intervention de différentes commissions (sécurité incendie, accessibilité handicapés notamment) et décisions diverses, à savoir principalement : remplacement de la couverture alors que seule une révision avait été envisagée, aménagement local technique pour rangement du tambour escamotable, vestiaires et extension du local pour « loger » des places handicapées avec création de baies vitrées donnant sur l'aire de jeu et enfin, création d'un escalier de secours pour évacuation de la mezzanine du 1^{er} étage de la maison pour tous.

Un avenant n° 1 a donc été établi tenant compte ainsi du nouveau montant prévisionnel des travaux s'élevant à 680 038.29 €HT. Le montant des honoraires de la maîtrise d'œuvre passe par conséquent de 46 800 €HT à 70 723.98 €HT. Le Maire a été autorisé à signer l'avenant n° 1 au contrat de maîtrise d'œuvre.

RENFORCEMENT DU POSTE MIGNOTEA

Le Conseil municipal a décidé de procéder aux travaux de renforcement du poste Mignotea, pour un montant TTC de 26 097.02 €TTC. Déduction faite des participations, il resterait à la charge de la commune la somme de 5 166.25 € à financer sur emprunt contracté par le syndicat pour le compte de la commune

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'EMPLOI DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Compte tenu de l'accroissement de la charge de travail et pour satisfaire les besoins du service, il a été décidé de porter de 32 à 35 heures le temps de travail hebdomadaire de l'emploi de secrétaire de mairie. Il a été décidé également de transformer son cadre d'emploi.

ACTUALISATION DU PLAN LOCAL DE RANDONNEES

Le conseil municipal a validé les tracés des itinéraires et leurs pratiques (pédestre, VTT, équestre) traversant le territoire communal.

REFECTION DE LA VOIRIE

Dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le conseil, le Maire a passé un marché à bons de commande, pour la période de 2009 à 2012, pour les travaux de voirie. L'avis public à la concurrence a été lancé et les offres sont à remettre en mairie pour le 21 juillet 2009.

MISSION AVENIR JEUNES

La participation 2009 à la mission avenir jeunes s'élève pour l'année 2009 à 827 €

Fait à AYHERRE, le 30 juin 2009
Le Maire,

J.P. BASTERRETCHÉ